Baromètre Salariés

OMPL
TEMPS DE TRAVAIL

2016

Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013.
Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.

TAUX ÉLEVÉ DE SALARIÉS À TEMPS PARTIEL

Le taux de salariés à temps partiel est plus élevé dans les entreprises libérales du champ OMPL que dans le reste de l'économie (33 % contre 21 % en moyenne).

Cette différence est principalement imputable au secteur santé où 38 % des salariés sont à temps partiel. En revanche, dans le secteur cadre de vie-technique le taux est inférieur (16 %).

L'étude OMPL de 2013 sur le temps partiel avait montré que dans les entreprises libérales le temps partiel est très majoritairement choisi par les salariés.

STABILISATION DU TAUX D'EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Le taux de salariés à temps partiel évolue peu entre 2009 et 2013.

Répartition des salariés par durée du temps de travail

Durée du temps de travail	Secteur cadre de vie-technique	Secteur juridique	Secteur santé	Ompl	Ensemble de l'économie
Temps complet	84 %	76 %	62 %	67 %	79 %
Temps partiel	16 %	24 %	38 %	33 %	21 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Évolution du taux de salariés à temps partiel

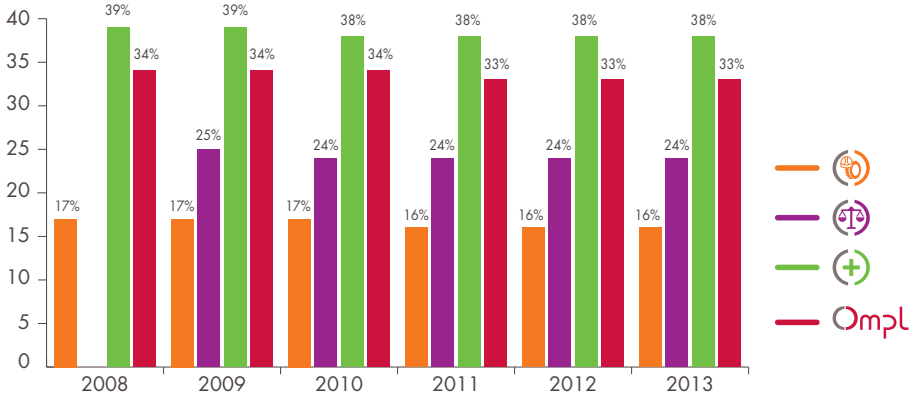

Secteur cadre de vie-technique

Secteur juridique

Secteur santé

www.observatoire-metiers-entreprises-liberales.fr
4, rue du Colonel Driant • 75046 Paris Cedex 01 • ompl@actalians.fr

FÉMINISATION DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Les femmes sont plus souvent à temps partiel que les hommes, et ce, dans tous les secteurs. Le différentiel est important, notamment dans le secteur cadre de vie-technique qui est celui où le taux de salariés hommes à temps partiel est le plus faible.

PROGRESSION DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Parmi les moins de 35 ans, le temps partiel concerne un salarié sur quatre en moyenne.

En revanche, près de la moitié des salariés de plus de 50 ans est à temps partiel. L'évolution du taux de salariés à temps partiel avec l'âge est plus importante dans le secteur santé.

EMPLOYÉS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

Au niveau de l'OMPL, le temps partiel est plus développé chez les employés et surtout chez les ouvriers, qui comprennent notamment le personnel de ménage. En revanche, les cadres et les professions intermédiaires sont moins fréquemment à temps partiel. Par contre, au niveau du secteur santé, la proportion de cadres à temps partiel est très élevée.

Taux de salariés à temps partiel par genre

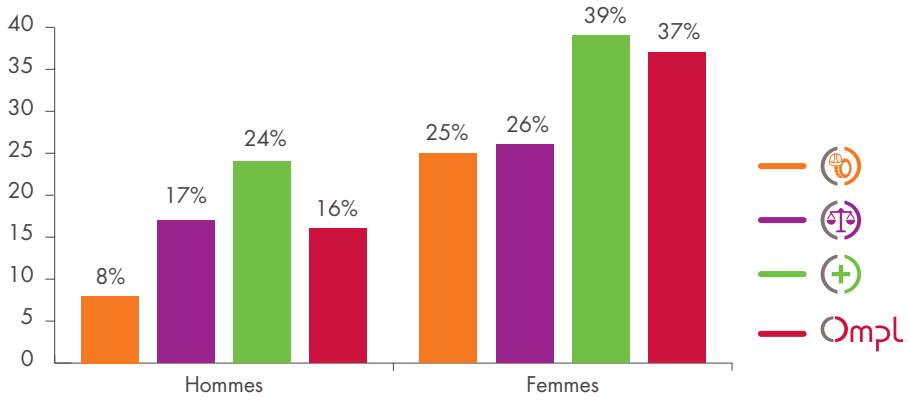

Au niveau de l'OMPL, 16 % des hommes travaillent à temps partiel contre 37 % des femmes.

Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge

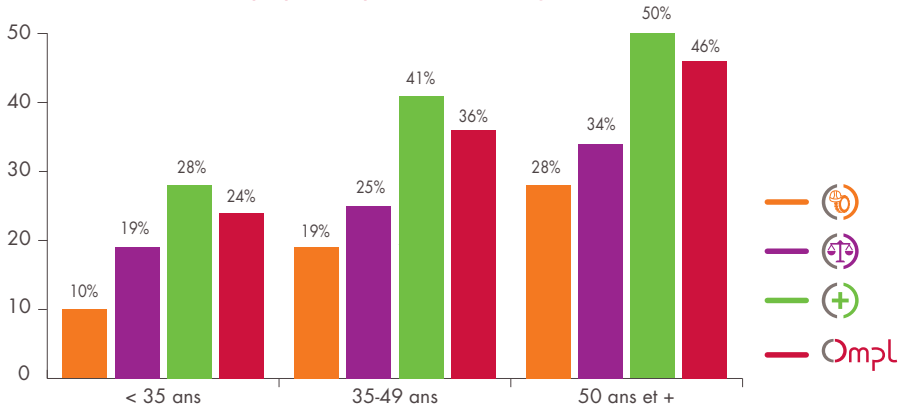

Au niveau de l'OMPL, 19 % des salariés de moins de 35 ans travaillent à temps partiel.

Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale

Catégories sociales				Ompl
Cadres	14 %	18 %	43 %	32 %
Professions intermédiaires	10 %	17 %	31 %	27 %
Employés	30 %	26 %	36 %	34 %
Ouvriers	14 %	42 %	69 %	62 %
Moyenne	**16 %**	**24 %**	**38 %**	**33 %**

Au niveau de l'OMPL, 32 % des cadres travaillent à temps partiel.

Taux de salariés à temps partiel par région

Régions				Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	19 %	28 %	42 %	37 %
Bourgogne-Franche-Comté	21 %	32 %	38 %	36 %
Bretagne	22 %	31 %	36 %	34 %
Centre-Val de Loire	13 %	26 %	38 %	34 %
Corse	6 %	23 %	33 %	27 %
DOM	19 %	22 %	23 %	22 %
Grand Est	18 %	25 %	41 %	37 %
Hauts-de-France	14 %	27 %	41 %	37 %
Île-de-France	13 %	19 %	33 %	26 %
Normandie	17 %	33 %	38 %	35 %
Nouvelle-Aquitaine	14 %	25 %	37 %	33 %
Occitanie	18 %	28 %	40 %	36 %
Pays de la Loire	19 %	29 %	39 %	35 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	19 %	26 %	38 %	35 %
Moyenne	**16 %**	**24 %**	**38 %**	**33 %**